

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4096 - Vendredi 1er Avril 2022 - Prix : 200 Fc

COMMUNE DE MORONI

Vers une motion de déchéance contre le Maire



CLASSEMENT FIFA

Les Comores gagnent quatre places

Victorieuses contre l'Éthiopie pendant la dernière trêve internationale, les Comores progressent de quatre places au nouveau Classement FIFA.

À une journée du tirage au sort de la Coupe du Monde 2022, la FIFA a publié ce jeudi la dernière mise à jour de son classement. Les Coelacanthés des Comores pointent désormais au 128^e rang mondial. Soit un bond de quatre places.

Durant la trêve internationale, les Coelacanthés l'ont emporté devant l'Éthiopie (2-1) pour leur première rencontre d'après CAN 2021. La première sous la direction du nouveau sélectionneur Younes Zerdouk. Faiz Mattoir et Abdallah Ali Mohamed sont les artisans de ce succès. Une victoire et des places qui mettent le groupe Comores dans une bonne dynamique avant les éliminatoires pour la CAN 2023.

C'est un bouleversement cependant au niveau mondial. Après plus

de trois ans au sommet, la Belgique perd sa première place au classement FIFA. Les Diables Rouges se sont fait doublés par le Brésil. L'équipe de France de son côté, reste toujours bien accroché au podium en devançant l'Argentine, l'Angleterre et l'Italie qui ne paie pas son élimination précoce dans les barrages. Au niveau africain, le Sénégal (20^e) reste en tête devant le Maroc (24^e) et le Nigéria (30^e).

Boina Houssamdine



CONSOMMATION

Du poisson à gogo à Mohéli, mais risque de pénurie vers la fin du ramadan

En cette dernière semaine de mars, et à 2 jours du mois sacré de ramadan, le poisson est abondant dans les marchés de Mohéli. Beaucoup sont ceux qui en profitent pour remplir leurs congélateurs car l'on craint une pénurie des produits halieutiques en plein milieu du mois de ramadan.

Un kilo de thon s'achète à 1250 fc et même à 1000 fc au marché de Fomboni et sur les plages. Les poissons coralliens se vendent à 1500 fc et ils sont moins rares qu'il y a quelques semaines. Cette abondance s'explique en partie par la clémence de la mer mais surtout par la période, selon des spécialistes. De Fomboni à Djoiezi en passant par Bandar es salam, ainsi que tous les villages côtiers, les vedettes reviennent avec des grosses prises. Une véritable aubaine pour la population locale qui en profite pour leur stock du mois de ramadan qui s'annonce



rude.

En effet, pour les autres denrées de première nécessité, tels que bananes, manioc et autres, les prix ont déjà flambé en raison d'une baisse

de l'offre. Quant aux produits importés, ils ne sont pas épargnés par l'inflation, les prix ont même quasiment doublé pour certains produits comme la farine, l'huile et le

sucré.

Cette abondance de poissons en ce laps de temps est donc perçue comme une opportunité d'alléger le coût du mois de ramadan. Les pla-

ges sont donc prises d'assaut au petit matin et dans les après-midi. « Certes nous pêchons beaucoup de poissons mais la demande reste toujours élevée. Il est difficile de satisfaire la demande de notre clientèle » a fait remarquer Maida, un pêcheur de Djoiezi.

Malgré l'abondance des poissons coralliens, les pêcheurs profitent de cette période favorable pour pratiquer la pêche à la traîne pour le thon. Ces gros poissons sont ainsi congelés et constituent un stock en cette période de mousson. « Le mois de ramadan sera probablement secoué par les vents de mousson. Ce qui va rendre les conditions de pêche moins favorables et par conséquent créer une pénurie de poisson vers la fin du mois de ramadan » explique Tubouna Abdallah Oussene, vendeur des poissons à Mabahoni et en même temps pêcheur.

Riwad

MUTSAMUDU

À quelques jours du ramadan les produits sont abordables

Le poisson, les tomates et oignons sont à prix flexible depuis lundi. Les marchands parlent de la mousson du consommateur et de la bénédiction du mois sacré du ramadan. Hier, des vendeurs ambulants nous ont expliqué le pourquoi de cette baisse de prix.

A quelques jours du mois sacré du ramadan, la situation commence à s'amé-

liorer dans les marchés à Anjouan. Mardi après midi le kilo du thon frais était de 750 à 1000 fc, le kilo d'oignon à 700 FC. Une aubaine pour les consommateurs comme on le dit dans les rues. « La période de récolte est passée. C'est le changement climatique et la bénédiction du mois sacré. La culture hors saison est bien passée », indique Hamidoune Ali, un vendeur ambulant.

Un pêcheur nous parle d'un

changement de saison. « Maintenant nous sommes dans la période dans laquelle les poissons remontent à la surface pour chercher de quoi se nourrir. Donc, une chance pour les acheteurs et les revendeurs », dit-il. Toutefois les revendeurs dictent toujours leur loi. « Ils prennent à 650 fc ou 700 fc sur place et ils crient qu'ils ne vendent pas. Et le lendemain matin, ils font l'empire et l'empe-

reur. Hier on a acheté à 800 fc le kilo, ce matin aux environs de 11h00 on achète de 1000 fc à 1250 fc, c'est injuste » crie un citoyen. Et d'ajouter : « Laissez nous en profiter quand elles (poissons) sont là ».

Depuis le début de la semaine, beaucoup de citoyens ont profité de cette situation pour se faire une bonne provision du début de ramadan. « J'ai pris un thon de 11

kilogrammes pour le début de Ramadan. C'est bon pour la santé et c'est moins cher. Merci Dieu », se réjouit Mme Housnati Allaoui alias Mama Moyrade. Il faut noter que d'autres produits au marché sont intouchables. Les hausses de prix ne font pas d'exception sur tout ce qui est féculent.

Nabil Jaffar



Prières aux heures officielles Du 1er au 05 Avril 2022

Lever du soleil:
06h 11mn
Coucher du soleil:
18h 12mn

Fadjr : **05h 00mn**
Dhouhr : **12h 16mn**
Ansr : **15h 28mn**
Maghrib : **18h 15mn**
Incha : **19h 30mn**



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses États membres.

L'animation de son réseau SEGA One Health et ses pôles thématiques d'excellence ont besoin de renfort ainsi que sa gestion opérationnelle de l'Unité de Veille Sanitaire et son appui aux systèmes de surveillance et de riposte des États membres, en particulier à Maurice et aux Seychelles. Dans ce contexte, la COI recrute actuellement :

Un(e) Epidémiologiste en appui à la gestion opérationnelle de l'UVS

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI: (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 15 avril 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.

COMMUNICATION DES RISQUES ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE :

42 agents de santé formés

Dans le cadre de la surveillance communautaire de la covid-19 et de la prochaine campagne de vaccination, l'OMS en collaboration avec le ministère de la santé ont organisé une formation de deux jours sur la communication des risques et l'engagement communautaire. Cette formation va permettre de donner les bases théoriques et pratiques aux médecins chefs et les points focaux des districts en CREC afin de pouvoir mieux collaborer avec les communautés et renforcer la participation communautaire pour une meilleure appropriation des questions de santé.

Sous le leadership de la direction de la promotion de la santé, l'OMS a organisé hier jeudi 31 mars une formation de 2 jours sur la communication des risques et l'engagement communautaire (CREC) dans le cadre de la surveillance communautaire de la covid-19 et de la prochaine campagne de vaccination. Au total 42 participants des 9 points focaux de CREC des districts sanitaires, des médecins chefs de tous les districts de santé de l'île et 8 points focaux du projet surveillance et recherche communautaire ont pris part à la formation. Présente à cet événement, la directrice régionale de la santé au

niveau de Ngazidja Sitti-Foutoum Sagafa a expliqué que cette formation est une réponse rapide pour atteindre les résultats escomptés. « Les médecins en chefs sont nos interlocuteurs au niveau des districts, leur présence à cette formation est une nécessité pour qu'ils puissent au mieux superviser les différentes activités les prochains jours », souligne-t-elle.

En effet, la pandémie de covid-19 qui a durement secoué le pays et la vaccination ont permis de tirer des leçons et aujourd'hui l'importance consiste d'avoir des responsables chargés de la CREC dans les districts afin de travailler avec les com-

munités et les équipes d'intervention. La désignation de ces points focaux et leur mise en place dans les districts est une grande avancée pour le système de santé et le travail avec les communautés. Cela permettra de mieux faire face aux événements de santé publique quand on sait le rôle et la contribution majeurs des communautés pour la prévention, le contrôle et l'éradication de ces événements de santé publique.

De ce fait, le point focal CREC pour l'équipe des urgences à l'OMS Dr Hissani Abdou Bacar a montré que l'OMS a obtenu les fonds de l'USAID afin de pouvoir organiser des formations pour ces points focaux dans les 3 îles, dans une perspective de renforcer le système de santé et l'amélioration du volet CREC dans les districts. Cette formation va permettre de donner les bases théoriques et pratiques en CREC afin de pouvoir mieux collaborer avec les communautés et renforcer la participation communautaire pour une meilleure appropriation



Formation de 42 agents sur la santé.

tion des questions de santé, la prise des bonnes décisions par les individus et les communautés afin de se protéger et rester en bonne santé. Bien que la situation épidémiologique de la covid-19 semble s'améliorer. « Il nous faut continuer à travailler avec les communautés afin d'asseoir avec elles une meilleure surveillance communautaire à travers le recours au centre de santé,

l'acceptation du test de dépistage, l'acceptation de l'isolement, la décontamination des ménages, sans oublier la promotion de la demande de la vaccination des jeunes avec le démarrage dans les jours à venir de la vaccination des 12 à 17 ans avec le vaccin Pfizer», précise-t-elle.

Andjouza Abouheir

COMMUNE DE MORONI

Une motion de déchéance contre le Maire ajournée

L'édile de la capitale se trouve-t-il sur un siège éjectable ? C'est du moins ce qui ressort d'un projet de motion de déchéance à son encontre et si l'on en croit des élus du même bord politique que le Maire auraient signé pour la convocation d'une session extraordinaire.

Sur une radio de la place, un conseiller de la ville de Moroni explique tel un prof en cours magistral la pertinence et la légalité d'une telle démarche. La "motion de déchéance est prévue par la loi sur la décentralisation d'avril 2011" dit-il.

L'élue de la capitale fait référence sûrement à l'article 11.8 de la loi n°011-005/AU qui dispose ainsi : « Les sessions extraordinaires des conseils peuvent être convoquées à la demande motivée d'au moins la moitié des membres du conseil communal ». Sur les 52 membres composant le conseil de la capitale, 39 auraient déjà donné leur signature par rapport à ce projet de motion de déchéance.

Les frondeurs motivent leur requête par « une mauvaise gestion caractérisée ». Ils accusent le bureau de la mairie d'engager des dépenses sans avis préalable le conseil communal.

Ces prises d'initiatives jugées intempestives, ne plaisent guère à certains conseillers qui ont engagé ce nouveau bras de fer dans la plus grande commune du pays. Une motion qui coïncide visiblement avec le retour au pays de l'ancien ministre de l'intérieur Mohamed Daoud leader du parti Orange disposant d'une courte majorité au conseil municipal. Est-ce un signe de la relance des batailles politiques entre les tenants du pouvoir et un parti Orange qui ne cache pas ses ambitions de vouloir faire de l'ombre au chef de l'État et à son parti lors des prochaines échéances de 2024. Est-ce

dans l'intérêt du parti Orange que de défendre un Maire qui n'hésitait pas à affirmer il y'a pas si longtemps qu'il était plus Azaliste que du parti Orange.

Connaissant la finesse politique de Mohamed Daoud, c'est un risque qu'il calculera à 2 fois avant de s'engager. Toujours est-il que des élus de l'actuelle majorité auraient donné leur aval pour engager cette motion de déchéance. Prévue ce mercredi, la motion a été reportée sine die à la semaine prochaine à une date qui reste à définir. Ce ralliement dénote-t-il une consigne donnée en haut lieu pour se

débarrasser d'un allié gênant ou est-ce le signe de la fin d'un épilogue commencée au lendemain des élections communales de mars 2020. En tout cas, ceux qui sont à l'origine de cette motion n'y vont pas par le dos de la cuillère. « Nous sommes unis pour abattre cet arbre de mensonges. Toutefois, nous souhaitons une plus large cohésion pour la recomposition d'une nouvelle équipe au sein de la commune », a confié le conseiller de la capitale.

AS Badraoui

TRANSPORT AÉRIEN

L'aérogare de Bandar-es-Salam dans un piteux état



Si ce n'est pas la toiture qui lâche, ce sont les eaux de pluie qui inondent cet aérogare de Bandar es Salam construit il y a plus de 30 ans. La nouvelle aérogare en construction, quant à elle, passe aux oubliettes. Depuis la visite de l'ancien Ministre des transports Djaé Ahamada Chanfi qui avait promis une note en conseil pour la reprise du chantier, aucune nouvelle.

L'aérogare de Bandar es Salam souffre de tous les maux. Construit à l'époque du président Ahmed Abdallah au milieu des années 80, avec quelques réaménagements, la toiture commence à lâcher au risque de tomber sur les passagers ou les employés. Une situation décriée par la population mais sans effet. Lors des dernières intempéries, les eaux de ruissellement avaient inondé même l'intérieur de cette aérogare.

Pourtant son parking vient d'être réhabilité il y a à peine 6 mois, de manière à canaliser les eaux. Mais les caniveaux débordent et les torrents de boue provenant des ruelles de Bandar salam se déversent dans cette petite aérogare.

Et malgré tout, le trafic se poursuit et les enregistrements se font au risque de mouiller les bagages. C'est exactement ce qui s'est passé le 26 février dernier, et les deux jours suivants, où une pluie torrentielle s'est battue sur l'île, des conditions météorologiques qui pourraient probablement être l'une des causes du crash du Cessna d'Ab aviation. « Cette situation est humiliante puisque c'est seulement ici où on peut assister à ce phénomène surréaliste » a fait remarquer Elarik Madi Mari habitant de Djoiezi.

D'autres soucis techniques au niveau de la tour de contrôle nourrissent les débats dans les places publiques depuis quelques jours,

lorsque l'avion d'Inter îles avait eu des difficultés pour atterrir. A quelques mètres de là, une nouvelle aérogare en construction depuis janvier 2014 et dont les travaux ont été interrompus en 2016, passe aux oubliettes. Pourtant, selon nos informations une enveloppe de 980 millions de francs comoriens a été allouée pour démarrer le chantier d'un bâtiment disposant d'une tour de contrôle, d'un bloc technique où seront installés les services de l'aviation civile, des douanes et de la police, et un parking digne de ce nom. Il y a un an de cela, l'ancien ministre du transport Djaé Ahamada Chanfi avait visité ce chantier abandonné et avait nourri l'espoir de reprendre les travaux. L'actuel Ministre de la justice avait promis de débattre le sujet en conseil des ministres, et depuis silence radio.

Riwad

PROJET DÉVELOPPEMENT FRANCE/COMORES

Sylvain Riquier en visite à l'université des Comores

L'ambassadeur de France en Union des Comores a effectué une visite mardi dernier à l'administration centrale de l'Université des Comores. Sylvain Riquier a renouvelé la disponibilité de la France à accompagner l'UDC à travers plusieurs programmes de développement.

Sylvain Riquier a effectué une visite de courtoisie et d'amitié à l'université des Comores, plus précisément, au siège de l'Administration centrale à Mavingouni. Accompagné d'une délégation composée du conseiller du ministre de l'éducation, du directeur adjoint de l'AFD Comores et du conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, il a été accueilli par l'administrateur de l'université Ibouroi Ali Toibibou et son cabinet, avant un tête à tête entre les deux parties. L'administrateur s'est réjoui de cette visite et c'était l'occasion pour lui de passer en revue l'évolution de l'UDC depuis sa création en 2003 jusqu'à nos jours. Et il n'a pas manqué de parler de l'appui précieux de la France, un partenaire de longue date. C'est ainsi que l'Administrateur a réitéré son souhait ardent de voir encore l'accompagnement de la France

dans la réalisation des objectifs du plan stratégique de développement de l'UDC. Il cite entre autres, l'appui au développement des capacités d'accueil, l'amélioration du système de gouvernance, le renforcement des mobilités scientifiques, le développement des infrastructures numériques et d'une offre de formation répondant aux besoins actuels du pays.

Quant à l'Ambassadeur, après avoir renouvelé la disponibilité de la France à accompagner l'UDC à

travers plusieurs programmes de développement comme le plan de développement France-Comores qui propose une enveloppe de 150 millions d'euro pour appuyer des domaines comme l'éducation, la santé, l'environnement et le renforcement des capacités en matière de ressources humaines, Sylvain Riquier a appelé les autorités de l'UDC à collaborer avec les différents services de l'Ambassade de France comme le SCAC et l'AFD pour définir les orientations majeu-

res et stratégiques, tout en renforçant la coopération bilatérale entre l'Université des Comores et les universités françaises.

L'ambassadeur tient à rappeler que le Université des Comores bénéficie du projet dit de développement France-Comores financé à hauteur de 8 million d'euros soit près de 4 milliards de nos francs qu'il a signé, il y a presque deux semaines, avec le directeur de l'AFD et le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances.

« Il ne reste qu'à définir un plan d'action pour la rentrée 2022/2023 puisque celle de 2021/2022 est déjà en cours », dit-il.

Ibnou M. Abdou



L'ambassadeur de France à Moroni au côté de l'administrateur de l'UDC.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni sollicite des offres de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir :

MARCHE N° 1 : AQUISITION DE 3 VEHICULES

Eléments à fournir : Offre technique :

- * Références et compétences dans le domaine de la vente des véhicules ;
- * Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- * Une photo en couleur du véhicule proposé ;
- * Délai de livraison

Offre financière :

- Les offres financières devront mentionner clairement :
- * L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison au siège de la Meck-Moroni, à Hankounou, Moroni.

MARCHE N° 2 : AQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET MULTIMEDIA (28 ordinateurs, 8 imprimantes, 3 photocopieurs et 5 téléviseurs)

Eléments à fournir : Offre technique :

- * Références et compétences dans le domaine de la vente des produits informatiques ou électroniques ;
- * Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- * Une photo des produits proposés

Offre financière :

- Les offres financières devront mentionner clairement :
- * L'état récapitulatif des coûts et tenant compte de la date de livraison.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentées séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions :

- Pour le marché n° 1 : « Fourniture de véhicule »
- Pour le marché n° 2 : « Fourniture de matériels informatiques et multimédia »

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le 13 avril 2022.**

Mutuelle d'Epargne et de Crédit ya Komor-Moroni
 B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
 Tél : 773 27 28

Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.

N.B : les cahiers de charges sont à retirer auprès du service Administratif et Ressources Humaines de la Meck-Moroni

LIBÉRATION DE PRISONNIERS :

Des agresseurs sexuels en font partie

Parmi les prisonniers remis en liberté mercredi dernier figurent des personnes accusées d'agression sexuelle selon le procureur général près de la Cour d'appel de Moroni, mais aussi de viol selon d'autres sources. En tout cas ceux-ci ne devraient pas être éligibles à un aménagement de peine si on s'en tient à l'arrêté du ministre de la justice du 28 mars dernier.

Ceux qui ont eu connaissance de l'arrêté du ministre de la justice ne peuvent que tomber des nues. Mercredi dernier, dans l'après-midi, des prisonniers de la maison d'arrêt de Moroni ont été remis en liberté conditionnelle. Cette initiative entre dans le cadre de la politique de désengorgement des prisons au niveau national. Seulement, ce n'est pas n'importe qui, qui devait en bénéficier. L'arrêté du ministre de la justice en date du 28 mars a été l'on ne peut plus clair quant aux critères d'éligibilité ou d'inéligibilité à cet aménagement de peine. D'abord, l'éligibilité. La mesure concerne « les personnes âgées de plus de 60 ans, et celles âgées de moins de 25 ans, ayant accompli plus de la moitié de leurs peines et justifiant d'une

bonne conduite et d'une capacité d'intégration sociale ». Mais des exceptions sont immédiatement posées par le ministre de la justice. En effet, l'aménagement ne peut pas bénéficier aux « personnes condamnées pour les chefs de meurtre, d'assassinat, de détournement de biens publics ou des viols ».

Force est de constater que la règle comme l'exception n'ont pas été respectées. La règle parce que les personnes libérées n'ont pas forcément plus de 60 ans ou moins de 25 ans. Il y a des trentenaire comme des quadragénaires. Quant aux exceptions posées, elles sont également jetées aux orties par ceux qui sont chargés de l'exécution dudit arrêté puisque parmi les prisonniers remis en liberté « figurent des personnes accusées de viol » selon des magistrats qui requièrent l'anonymat. Interrogé par nos soins, le procureur général nie en bloc ces infirmations. « Dans ce cas précis, aucune personne condamnée de viol n'y figure », jure-t-il. « Ce sont des jeunes condamnés pour agression sexuelle. Généralement des jeunes en âge de scolarisation, parmi lesquels des universitaires et lycéens. Et d'autre en âge d'apprendre un métier pour prendre leur destin en main ».



Photo d'archive

Mais si les collègues du procureur général ne souhaitent pas s'exprimer ouvertement, ce n'est pas le cas pour les militants des droits de l'Homme. « Je fais partie de ceux qui dénoncent cette surcharge carcérale mais parmi eux se trouvent des criminels. De là à faire libérer des agresseurs sexuels et des tueurs qui n'ont pas terminé de purger leur peine c'est absolument ignoble. Vous nous mettez en danger », devait réagir Amina Ali qui rappelle

que dans cette prison, il y'a des prisonniers d'opinion, des voleurs de chèvres, des oubliés de l'administration pénitentiaire... « Au lieu de libérer ceux-là, vous libérez des gens potentiellement dangereux ? C'est quoi ce choix ? » Des interrogations plus que légitimes.

Andjouza Abouheir

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet(service de consultants)

Pays : MAURICE – Océan Indien

Nom du projet : SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2-Projet regional)

N° de prêt/n° de crédit/n° de don IDA-Grant Number D1720

Titre de la mission : Mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS)

N° de référence SW2/Y5-C015

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2) – Projet Régional et a l'intention d'affecter une partie du montant de financement à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent le contrat de service pour la mise en place d'une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (African and Indian Ocean Developing Island States, AIODIS), qui

se déroulera à distance entre juin 2022 et juin 2023 avec possibilités de missions sur les sites du projet (Cabo Verde, Guinée Bissau, São Tomé & Príncipe, Comores, Maurice, Madagascar, Maldives et Seychelles).

La mission du Consultant est de : (i) entreprendre une évaluation des besoins du paysage et une cartographie des institutions et des structures de soutien à l'entrepreneuriat, y compris les incubateurs et accélérateurs dans chacun des huit pays AIODIS et leur capacité à répondre à l'orientation de l'économie vers l'économie circulaire; (ii) concevoir une solution intégrée incluant des services d'hébergement pendant 12 mois pour une plateforme web collaborative régionale dédiée à l'émergence d'entreprises et de projets innovants pour promouvoir l'économie circulaire et réduire la pollution marine dans les Etats insulaires en Développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS) ; (iii) élaborer un plan opérationnel clair avec des éléments spécifiques clairs pour établir la plateforme et exploiter la plateforme pendant 18 mois après sa création. Une version provisoire des termes de référence est disponible sous le lien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y5-c015/>

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite maintenant les consultants (firmes ou cabinets) éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services demandés. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection du consultant sont les suivants : • Personne morale légalement constituée et enregistrée ; • Au moins 5 ans d'expérience pertinente avec une capacité démontrable à travailler avec des entrepreneurs, des entreprises du secteur privé, à construire des modèles commerciaux inclusifs et une expertise appliquée dans les domaines du genre, de l'autonomisation économique et des partenariats multisectoriels. • Réseau solide de partenaires dans le

domaine de l'entrepreneuriat au sein des Etats de l'AIODIS; • Solide expérience démontrable dans la gestion de programmes d'incubateurs et d'accélérateurs entrepreneuriaux; • Des résultats positifs en termes de déblocage de ressources cofinancées avec les secteurs public et privé; • Expérience en innovation et expérience de travail et / ou présence dans les petits Etats insulaires en développement (PIED), en particulier les pays AIODIS; • Des réseaux solides avec des entreprises du secteur privé opérant dans AIODIS constitueront un avantage.

4. L'attention des consultants intéressés est attirée sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : Sélection et emploi de Consultants dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'IDA par les emprunteurs de la Banque mondiale édition janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives des consultants »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.

5. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises sous la forme d'une coentreprise ou d'un sous-traitant afin d'améliorer leurs qualifications.

6. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) » énoncée dans les Directives du Consultant.

7. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email aux adresses ci-dessous avant le lundi 11 avril 2022 à 16h30 (heure mauricienne UTC+4) :

E-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et njiva.r@coi-ioc.org

Référence : " (SW2/Y5-C015) the establishment of a regional collaborative web platform "



FOOTBALL

L'Afrique et la coupe du monde de football

Ça y'est les cinq représentants du continent au mondial Qatari sont désormais connus. Sur les six zones géographiques qui composent la CAF seules trois (UFOA, UNIFFAC, UNAF) seront présentes au Qatar.

Le Cameroun, le Ghana, le Sénégal, la Tunisie, le Maroc, c'est le contingent d'équipe qui va représenter les 54 nations du continent africain lors du mondial 2022 au Qatar. A titre de comparaison avec à peu près le même nombre de fédérations (55), l'Europe alignera 13 équipes, le CONMEBOL (10) 4 ou 5 équipes, l'AFC (46) 4 ou 5 équipes, la CONCACAF (35) 3 à 4 équipes, l'OFC (9) 0 à 1 équipe. Ça fait des années que la CAF milite pour une augmentation du quota des pays africains en vain. Une chose qui n'étonne guère. Depuis la création de la coupe du monde en 1930, l'Afrique a toujours été le parent pauvre de la compétition. En 1934 l'Égypte du Roi Farouk fut la seule représentante du continent noir. Chose qu'on aurait pu comprendre vu que l'Afrique politiquement n'existait pas encore sous sa forme actuelle. Après 36 ans d'une longue attente l'Afrique est parvenue à pla-

cer une équipe lors du mondial 1970 au Mexique. Le Maroc dont il s'agit est devenu la première nation à inscrire un point d'une phase finale de coupe du monde grâce à son match nul contre (1-1) la Bulgarie. Depuis ce mondial mexicain, la participation Africaine s'est stabilisée à 1 représentant mais chose importante est devenue régulière. En 1974 en Allemagne alors RFA, la RDC (Zaire à l'époque) sous la férule du maréchal Mobutu fut le premier pays subsaharien à se qualifier à une coupe du monde. Pour leur seule participation, les congolais sont rentrés avec une valise de 14 buts dont un mémorable 9-0 contre la Yougoslavie et un 3-0 contre le Brésil avec des buts des légendaires Jairzinho et Rivelino. Lors du mondial Argentin en 1978, la Tunisie en battant le Mexique (3-1) est entrée dans l'histoire comme étant le premier pays africain à gagner un match en coupe du monde. En 1982 en Espagne, l'Afrique a vu son quota remmener à 2 équipes. L'Algérie et le Cameroun furent les deux représentants de l'Afrique. L'Algérie de R. Madjer et M. Dahleb réitéra l'exploit tunisien en battant le Chili (3-2) mais, surtout l'Allemagne futur finaliste par 2-1. Ces deux n'ont tout

de même pas permis à l'Algérie de se hisser au second tour à cause de l'arrangement de l'Autriche et de l'Allemagne (0-0) sur un match resté dans la mémoire comme le match de la honte. Le Maroc est décidément lié au Mexique pour leur retour en coupe du monde en 1986, les coéquipiers d'Aziz Bouderbala et du célèbre Badou Zaki inscrivent un peu plus leur nom dans les annales du football continental. Durant ce mondial où l'Argentine de Maradona sera sacré, les lions de l'Atlas deviennent la première équipe à passer le cap du premier tour. En 8e de finale ils n'ont été battus qu'à la 88e minute grâce à un but de Lothar Matthäus. En 1990 en Italie a vu le grand retour des Egyptiens en coupe du monde 56 ans après leur première participation. En compagnie du Cameroun, ils étaient les portes drapeaux de l'Afrique lors de la consécration de l'Allemagne après la réunification. Avec une génération composée essentiellement de joueurs (H. Hassani, M El-Kass, A. Shobeir...) issus du championnat local et surtout du célèbre entraîneur Mahmoud El-Gohary, l'Égypte est sortie du tournoi avec 2 matchs nuls et une défaite contre l'Angleterre. Le Cameroun de

Roger Milla, Makanaky, Ekeke, Kunde, Tatow est parvenu à hisser l'Afrique pour la première fois en quart de finale battu de peu par l'Angleterre (3-2). En 1994 aux États-Unis par contre le Cameroun n'était que l'ombre de lui même, humilié par la Russie (6-1) dont un quintuplé d'Oleg Salenko. Le Nigeria de son côté pour sa première est parvenu à se hisser en 8e de finale battu de justesse (2-1) par l'Italie future finaliste. Pour son retour en France après (1938), la coupe du monde offre à l'Afrique trois places de plus pour arriver à 5 participants. Sur les cinq représentants de l'Afrique seule l'Afrique du Sud post-apartheid pointe son nez pour bousculer une hiérarchie établie en devenant seulement la 8e nation Africaine à disputer une coupe du monde. Un exploit qui sera renouvelé par le Sénégal en 2002 lors de la première coupe du Monde co-organisée par le Japon et la Corée du Sud. Les lions de la Teranga ont fait un bon parcours jusqu'en quart battu de peu par la Turquie avec la génération dorée des El hadj Diouf, Khalilou Fadigan Papa Bouba Diop, Aliou Cissé.... En 2006, le Togo, le Ghana, et la Côte d'Ivoire

deviennent les 10e, 11e, et 12e nations à inscrire leur nom en coupe du monde. Seul les black-stars parviendront à atteindre les 8e battu sèchement par le Brésil 0-3. Un exploit que les ouest-africains rééditeront lors du mondial sud-africain en 2010, éliminés en quart par l'Uruguay (1-1) au tir au but. Poursuivant sur sa dynamique des précédentes mondiales le Ghana se hisse en 8e lors du mondial 2014 organisé au Brésil qui a vu l'Allemagne sacrée pour la quatrième fois. Sur trois participations, le Ghana est toujours parvenu à sortir des phases de groupe. Lors de la coupe 2018, malgré la présence d'immenses stars au sein des équipes africaines (Salah, Mane...) l'Afrique ne parviendra pas à sortir une équipe des phases de groupe pour la première fois depuis le mondial 1986 au Mexique. Avec la présence du Ghana au Qatar en novembre prochain, l'Afrique a droit de croire qu'au moins l'équipe la plus régulière du continent puisse continuer sur sa lancée.

AS Badraoui



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES « SONELEC »

DIRECTION GENERALE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour acquisition de trois (3) Groupes Électrogènes et six (6) radiateurs

Date de la Publication 29/03/2022

A. La Société Nationale de l'Electricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

B. Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

Fourniture de trois (3) groupes électrogènes et de six (6) radiateurs

C. La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

D. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :

vante : informations.sonelec@gmail.com

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de :
Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : procurement.sonelec@gmail.com

E. Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des marchés publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte de cinq entreprises sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

F. Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société

Registre de commerce
Quitus fiscal de l'année 2021
Déclaration de non faillite
Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.

Attestation de capacité délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le **15/04/2022 à 09 heures des Comores**. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à **l'ouverture des plis le 15/04/2022 à 10 heures** à la « SONELEC ».